



LE TAISSOTIN

LE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE TAISSY

Le 31 mai 2019

www.taissy.fr

Numéro 1843

SOMMAIRE

1. Conseil Municipal du 14 mai
2. Pharmacie de garde
3. Journée citoyenneté
4. Quête du mariage du 25 mai
5. Assistante sociale
6. Fermeture agence postale
7. Chorale Taissy'tures
8. Brocante – rech. Bénévoles
9. Atelier art pictural - expo
10. Taissy club Hand Ball
11. Petites annonces
12. Point sur l'Allée des Termes
13. Condoléances

Bienvenue dans la majorité !

Merci aux jeunes qui ont assisté à la journée de citoyenneté. Ils ont pu voter le 26 mai dernier aux élections Européennes. 7 jeunes étaient présents sur 19 dont 3 excusés.



3

QUÊTE DE MARIAGE

La somme de 100€, produit de la quête du mariage de Loïc BARITUSSIO et Anaïs GAMBIN a été remise aux Sapeurs Pompiers de Taissy.

Un grand merci aux époux et tous nos vœux de bonheur.

4

Pas de permanence de **l'assistante sociale** le mardi 04 juin 2019

Prochaine permanence le mardi 02 juillet 2019

5



Fermeture exceptionnelle de l'Agence Postale le samedi 22 juin 2019

6

La chorale "les Taissy'tures" du Foyer Communal de Taissy, vous propose un concert vendredi 14 juin 2019 20h30 à l'église de Taissy

Au profit de Réтина France pour la recherche ophtalmologique. Entrée 6€ - gratuit pour les – 18 ans

7



Conseil Municipal du 14 mai 2019

1

Le conseil municipal a :

- Emis un avis sur le projet d'entrepôt formulé par la société KS Groupe
- Soutenu le vœu présenté par l'Association des Maires de France sur les principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé
- Créé des postes d'adjoint d'animation non titulaire
- Fixé les tarifs des droits de place pour la brocante 2019
- Procédé à des transferts de crédits sur le budget principal
- Numéroté la parcelle AL 676

Au Grand Reims, le 16 mai, en 1° partie, aura lieu une réunion du bureau communautaire et en 2° partie, la première réunion du conseil des maires au cours de laquelle sera présenté le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) du Grand Est. Ce document pourra avoir des incidences sur les documents d'urbanisme supra communaux (SCOT) et communaux (PLU). En effet, ce document observe également la consommation de foncier.

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Schéma Directeur Communal.

La commission s'est réunie le 17 avril 2019. Une présentation du travail de la commission sera faite à l'ensemble du conseil municipal par le cabinet BLP Architectes le mercredi 22 mai à 20h00.

Enfance Education

La commission s'est réunie le 23 avril pour examiner les dérogations demandées au regard des critères retenus (fratrie, grands-parents, travail sur Taissy et nounous). La commission a été alertée sur les effectifs de l'école maternelle, en légère baisse.

Bâtiments

Un point a été réalisé sur les interventions réalisées en interne sur les bâtiments communaux. M. LABE, directeur des services techniques, est félicité pour le travail effectué avec, par exemple, les fiches de suivi. Les travaux 2019 ont été budgétés. La réception des travaux de mise en accessibilité des ERP communaux aura lieu le 7 juin.

Environnement

Il est listé l'ensemble des points abordés de façon détaillée dans le compte-rendu de la commission Environnement du 24 avril.

Il est rappelé que la journée « Portes Ouvertes » aux services techniques est organisée le samedi 25 mai.

Les 45 suspensions en traversée d'agglomération seront posées ce mercredi et les plantations le long de la sente piétonne entre Taissy et Saint-Léonard seront réalisées au mois de septembre pour garantir leurs reprises. Enfin, la réfection de la place Maillart après les travaux d'Eurovia a été réalisée en interne.

Information – Communication

La commission se réunira le lundi 20 mai pour aborder les points suivants : page Facebook, Le Taissoitin et mise à jour de l'agenda 2020.

Commission de contrôle

Réglementairement, cette commission doit se réunir au moins une fois l'an pour vérifier les opérations d'inscriptions et de radiations sur les listes électorales effectuées par le maire. La réunion s'est réunie le 2 mai sous la présidence de Mme Duchesne Madeleine et n'a pas formulé d'observations.

Journée citoyenne

La réunion publique organisée le 25 avril dernier dans le cadre de la "journée citoyenne" et dans le but d'améliorer notre cadre de vie n'a malheureusement rassemblé que très peu de Taissoitins. Cependant, les quelques volontaires ont pu apporter quelques idées intéressantes. Une prochaine réunion est prévue le 28 mai à 18h30 en Mairie.

Au préalable, un choix sera fait au sein d'une liste de propositions. Bien entendu, les décideurs doivent être les acteurs et participants à la "journée citoyenne" fixée le dimanche 29 septembre.

Bienvenue à la majorité

7 jeunes étaient présents à la cérémonie de Citoyenneté pour la remise des cartes électorales aux jeunes de 18 ans, 3 s'étaient excusés sur les 19 invitations envoyées. ... / ...

N'hésitez pas à vous inscrire sur le site internet de la Mairie, www.taissy.fr, pour recevoir par mail, toutes les semaines, le Taissoitin.

2



Caisse des Ecoles

Suite à la consultation lancée pour la restauration, la Caisse des Ecoles a reconduit le contrat avec la société API. Le prix du repas s'établit à 2,83€ contre 2,90€, l'an dernier, mais avec la fourniture du pain. Cette année, la Caisse des Ecoles s'approvisionne auprès du boulanger de Taissy pour éviter au personnel de la Caisse de trancher le pain.

La Caisse des Ecoles remercie la commune de la dotation supplémentaire permettant l'acquisition d'une autolaveuse assurant une meilleure hygiène moins de risques musculo-squelettique pour les agents.

Caméra de vidéoprotection

Les caméras sont en fonctionnement et les panneaux d'information ont été installés.

Un technicien doit venir affiner le réglage pour le visionnage.

8

1



Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Roger BEAUVOIS. Il a été membre du Conseil Municipal pendant 3 mandats et président du club de foot de Taissy pendant 35 ans. Sincères condoléances à la famille

13



Le comité des fêtes de Taissy-St Léonard organise sa traditionnelle brocante

Dimanche 02 juin 2019

Les inscriptions tout public : samedi 01 juin 2019, 9h - 12h00, petite salle derrière la Mairie. Bulletins d'inscription : www.comitedesfestestaissy.fr - Contact ☎ 06.71.78.45.84 cdf.taissy@hotmail.fr.

Nous recherchons des bénévoles

Nous avons besoin de vous afin d'organiser cet événement au mieux. Merci de prendre contact au plus tôt au ☎ 06.71.78.45.84 ou en venant aux inscriptions du 01 juin prochain.

9 Exposition *Atelier Art Pictural* du Foyer Communal

Les adhérents et leur animateur Jean-Michel Léon de l'Atelier Art Pictural du Foyer Communal, ainsi que l'Activité Peinture de "Couleur et Création", vous invitent à découvrir leurs œuvres lors de l'exposition qui aura lieu à la grande salle communale, derrière la mairie :

samedi 01 juin de 14h00 à 17h30 et
dimanche 02 juin de 8h00 à 17h30



10

TAISSY CLUB HAND BALL

Finalités Coupe Marne

Salle des sports n° 1 - esplanade Colbert

samedi 01 juin 2019

10h00 - 11 F	Taissy	➤ St Brice
11h00 - 11 M	Epernay	➤ Taissy
12h00 - 13 F	Ay	➤ St Brice / Reims
14h00 - 15 M	Epernay	➤ St Brice
15h30 - 18 nationaux	Taissy	➤ St Brice
17h00 + 16 M	Epernay / Ay (prénat)	➤ Bazancourt Dep

Dimanche 02 juin 2019

10h00 - 9 mixte	St Brice	➤ Reims CH
11h00 - 11 consolante	Châlons	➤ Avize 2
12h00 - 13 M	Epernay	➤ Taissy
14h00 - 15 F	Epernay/Ay	➤ Reims/St Brice
15h30 - 18 F	Taissy (Rég)	➤ Reims/St Brice Nat
17h00 + 16 F	Taissy (prénat)	➤ Reims CH (Nat 2)

Entrée libre

Buvette - restauration

Sortie nature : le Marais de réville !

RV samedi 1^{er} juin à 14h00 sur le parking communal de St Léonard (à côté du restaurant) pour une balade d'environ 2h au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Marais des Trous le Leu.

Prévoir : chaussures imperméables, jumelles, loupes et appareils photos.

Sortie gratuite, sans réservation

Rens. ☎ 03.26.69.12.39

projet5louest@cen-champagne-ardenne.org



11

PETITES ANNONCES

A VENDRE maison individuelle à Taissy - 170 m² - terrain de 1009 m² - type 6 dont 4 chambres - sous-sol complet de 113 m² - prix 370.000 € - ☎ 06.27.68.83.24.

A VENDRE en excellent état : 1 trottinette enfant 15€ - 1 poussette canne 15€ - 1 table enfant + 2 fauteuils extérieur 15€ - 2 chaises en bois turquoise et vert anis 20€ - 1 lit parapluie avec literie complète 50€ - Tarte Révolution avec sa mijoteuse, servi 3 fois - 80€ ☎ 06.14.24.64.21
Cause déménagement VIDE MAISON le 02 juin 2019 au 66 rue des Vigneuls à Taissy - ☎ 06.82.15.73.29.

A VENDRE pavillon non mitoyen sur parcelle arborée et clôturée de 750 m² - plain pied env. 117m² habitables : 1 vaste séjour cathédrale, 3 grandes chambres, 1 cuisine aménagée avec cellier, 1 salle de bains et toilettes séparées - à l'étage : 1 mezzanine env. 16m² et 2 combles aménageables - 1 garage 24m² - prix net vendeur 335.000€. ☎ 06.24.03.32.56.

LOUE, pour 4 personnes maxi, Mobil Home tout confort, région d'Hyères (Var), dans camping 4 étoiles avec hammam, piscine et toboggan. Toutes prestations gratuites. Sanitaires et terrain de sport refaits à neuf. A 10mn de la mer. 500€/semaine + participation du camping 140€. Libre du 13 juillet au 17 août 2019 - Pour tous renseignements ☎ 06.21.94.41.98

12

ALLEE DES TERMES

Le projet "Allée des Termes" a été initié pour permettre à des jeunes couples, avec ou sans enfants, de venir ou revenir s'installer sur la commune et à des seniors d'accéder à des logements adaptés et, également, pour enrayer le déclin de la population de la commune.

Pour mener ce projet, des contacts ont été pris avec le Foyer Rémois qui a obtenu son permis de construire en septembre 2016. Le projet s'intégrait parfaitement dans le quartier (R+1).

Ce permis de construire a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne en mars 2017. Le requérant a été débouté de sa demande en mai 2018.

Par la suite, la commune, pour respecter le contexte législatif, a engagé en février 2019 une procédure afin de demander aux colotis de l'ancien lotissement "Les Villas Fleuris" leur avis sur le changement de destination d'une partie de l'emprise du terrain de la construction. Devant le retour massivement négatif, la commune a décidé d'abandonner le projet de construction de 10 logements allée des Termes.

Il n'y a donc plus de projet de construction allée des Termes et la pétition qui circule actuellement n'a aucune justification.

Le Maire,